

CONVOCAATION

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal se réunira en séance publique le :

Jeudi 25 juin 2026 à 19h00
à l'Hôtel de Ville - Salle des Mariages
6 avenue Paul Vaillant Couturier - STAINS

afin de délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour ci-contre.

Le déroulement de la séance se réalisera dans les conditions normales, fixées par le Code général des collectivités territoriales. En conséquence, la séance sera ouverte au public.

LE MAIRE